RECU EN PREFECTURE

Le 27 octobre 2025

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

025-212500565-20251016-D008113I0-DE

MAIRIE DE BESANÇON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS



EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 16 oct 6 bhié 2025/10/2025

Le Conseil Municipal, convoqué le 09 octobre 2025, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Julie CHETTOUH, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET (jusqu'à la question n° 21 incluse), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 3), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 29 incluse), Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

Mme Valérie HALLER

Etaient absents :

Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, M. François BOUSSO, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Françoise PRESSE, M. André TERZO

Procurations de vote :

Mme Frédérique BAEHR à M. Yannick POUJET, Mme Anne BENEDETTO à Mme Aline CHASSAGNE, M. François BOUSSO à M. Nathan SOURISSEAU, M. Sébastien COUDRY à Mme Marie ZEHAF, M. Cyril DEVESA, à Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET à M. Gilles SPICHER (à compter de la question n 22), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME à M. Hasni ALEM, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 30), M. André TERZO à Mme Pascale BILLEREY

OBJET: 33 - 25 novembre: journée internationale de lutte contre les violences exercées à l'encontre des femmes: Soutien à l'association Solidarité Femmes Besançon

Délibération n° 008113

25 novembre : journée internationale de lutte contre les violences exercées à l'encontre des femmes : Soutien à l'association Solidarité Femmes Besançon

Rapporteur: Mme Elise AEBISCHER, Adjointe

	Date	Avis Favorable unanime	
Commission n°1	02/10/2025		

Résumé :

L'association Solidarité Femmes coordonne et anime le collectif « 25/11 ».

Elle sollicite la Ville de Besançon pour une subvention afin de financer les différentes actions prévues par plusieurs associations partenaires dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences exercées à l'encontre des femmes.

Contexte

L'association fait partie de la fédération nationale Solidarité Femmes, elle compte 10 salariés ETP, 20 bénévoles et 70 adhérents.

Elle anime le collectif « 25/11 » et coordonne l'ensemble des actions des partenaires (associations féministes bisontines, intersyndicale femmes, compagnies de théâtre et pouvoirs publics) autour de cette journée de lutte, de prévention et de sensibilisation contre toute forme de violences de genre. Solidarité Femmes Besançon centralise les demandes de financement des associations pour un mouvement partenarial diversifié et complet, mais coordonné, cohérent et qui répond aux attentes fortes des politiques publiques.

Elle doit quitter les locaux du 15 rue des Roses en mars 2026 pour emménager à la Maison des Femmes pour l'Egalité.

Depuis 1999, le 25 novembre est la journée internationale de lutte contre les violences faîtes aux femmes. Parce que ces violences à l'égard des femmes et des filles comptent encore parmi les violations des droits humains les plus répandues, les plus persistantes et les plus dévastatrices et qu'elles demeurent encore trop souvent impunies voire passées sous silence.

Chaque année le collectif du 25 novembre se réunit pour organiser sur une semaine, sur différents quartiers, des actions de sensibilisation et de prévention à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

II. Projet

Ces actions s'adressent aux professionnels et au grand public et mobilisent différents supports (expositions, films, conférences, théâtre...) pour toucher le plus grand nombre. Elles visent à informer, susciter des débats et réflexions.

Pour la semaine du 25 novembre 2025, le collectif sollicite une subvention globale de la Ville de Besançon, à destination des actions suivantes :

- Journée Portes Ouvertes à destination des professionnels de l'action sanitaire et sociale : Présentation des locaux et de ses missions à travers l'histoire locale et nationale de la lutte contre les violences faites aux femmes. Projection du documentaire « Sous mon sourire » réalisé par Delphine Ziegler en 2016 pour le grand public.
 - ➤ Proposé par Solidarité Femmes pour un coût de 600 €
- Projection au cinéma Mégarama Beaux-Arts du film « Jeunes Mères » de Jean Pierre et Luc Dardenne présenté au Festival des Cannes en 2025 – Portrait de 5 jeunes mères, installées dans une maison maternelle, vivant chacune son histoire mais toutes reliées par la maternité précoce.
 - ➤ Proposé par l'association des Soroptimist pour un coût de 500 €

- Projection du film « The perfect candidate », dans lequel la réalisatrice Haifaa Al Mansour met en scène la place des femmes dans la société saoudienne.
 - ➤ Proposé par Amnesty international pour un coût de 527,50 €
- Conférence en soirée, à destination du grand public, par Mme Rachel SILVERA, sociologue du travail et du genre.
 - ➤ Proposé par l'Intersyndicale Femmes pour un coût de 500 €
- Pièce de théâtre « Linge sale ». Philippe Castellano vous invite dans le salon de l'appartement familial pour partager une tranche de vie ordinaire. Bercé par les tubes des années 80, le public voyage au gré de ses souvenirs et réminiscences, traversant avec lui le tumulte de l'histoire d'une famille, sa famille.
 - > Proposé par La Compagnie Atelier B pour un coût de 358 €.

La majorité des actions sera gratuite (ou « au chapeau »). Seule l'entrée du film « Jeunes Mères » sera payante. Toutes les actions se dérouleront sur la commune de Besançon.

III. Soutien financier

L'association Solidarité Femmes sollicite la ville de Besançon à hauteur de 2 500 € afin de financer la programmation de la semaine du 25 novembre 2025 dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences exercées à l'encontre des femmes.

Rappel du soutien financier Ville

Nom de la structure	2022	2023	2024	2025
Solidarité Femmes	2 500 €	2 000 €		2 500 €
Association de préfiguration de la Maison des Femmes pour l'Egalité			2 500 €	

Pour mémoire, en 2024 c'est l'association de préfiguration de la maison des femmes pour l'égalité qui avait repris l'animation du collectif 25/11.

En cas d'accord, la dépense totale d'un montant de 2 500 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.348.65748.0022184.10068.

Le versement de la subvention sera effectué en une fois à compter de sa notification.

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue une subvention de 2 500 € à l'association Solidarité Femmes.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour: 51

Contre: 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance.

Valérie HALLER Adjointe Pour extrait conforme, La Maire,

Anne VIGNOT